

GARDIEN/BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE
CATEGORIE C
Filière Police municipale

Cadre général :

Dans le cadre de l'organisation générale de la Direction de la sécurité vous serez chargé de de missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurez également une relation de proximité avec la population. Vous serez sous la responsabilité du Responsable du service de la Police municipale.

Missions :

Vous effectuez l'ensemble des missions de police administrative et police judiciaire dévolues aux agents de police municipale, et plus particulièrement :

- Veillez au respect de l'application des arrêtés du Maire;
- Assurer la surveillance du domaine public, des équipements et bâtiments municipaux (parc, jardins ... ;
- Surveiller la voie publique, contrôler la circulation et le stationnement ;
- Recenser et effectuer un suivi des véhicules en stationnement abusif et des épaves ;
- Participer à des actions de prévention routière dans les établissements scolaires (ainsi qu'à d'autres actions de sensibilisation)
- Participer à des actions de prévention routière et de vitesse ainsi qu'à d'autres mises en œuvre avec la Police Nationale ;
- Ilotage dans le centre-ville et différents quartier
- Assurer une présence de proximité, aide à la population (information, prévention et interventions diverses sur demande des administrés)
- Constater les infractions au code de l'urbanisme et de l'environnement (dépôts sauvages, épaves ...)
- Passage sur les entrées et sorties des écoles et collèges

Savoirs :

Connaissance de l'environnement territorial, des pouvoirs de police du Maire
Connaissance du droit pénal et des pouvoirs de police du Maire, de la réglementation routière

Compétences requises :

Grade impérativement requis : gardien de police municipale fonctionnaire (liste d'aptitude, mutation).

Permis B

Conditions d'agrément et d'assermentation liés aux prérogatives exercées

Obligation de services

Respect du devoir de réserve

Armement : catégorie B et D (bombe lacrymogène, tonfa télescopique)

Profil :

Sérieux, sens des relations humaines et du travail en équipe

Sens du service public

Savoir gérer une situation à risque

Disponibilité, exactitude, discrétion et rigueur, fermeté et diplomatie

Bonne condition physique

Port d'une tenue spécifique

Conditions d'exercice :

Temps complet.

Temps de travail de 36h

Horaire d'ouverture du service 8h00 – 17h00

Rythmes de travail variables en fonction des évènements et des nécessités de service

Lieu : ville d'Igny

Matériel : La collectivité met à votre disposition les équipements suivants : 1 véhicule sérigraphié, armement catégorie : D (Tonfa, matraque télescopique, aérosol lacrymogène), uniformes d'hiver et d'été d'agents de police municipale, gilets pare-balles individuels, menottes administratives, radio numérique, radar, éthylotest, centre de supervision urbain de 34 points caméras en cours d'installation et un GVE par agent.

Poste à pourvoir rapidement.

Pour plus d'informations, personnes à contacter :

Responsable de service : Sabrina CAETANO 01 69 33 11 22

Directeur de la sécurité : Eric RAIMOND 01 69 33 11 01

Candidature à envoyer à l'attention de Monsieur le Maire

A drh@igny.fr ou

Mairie d'Igny

23 avenue de la Division Leclerc

91 430 IGNY